



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Registre

Réservé
au
Moniteur
belge



20010094

03 JAN. 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0418 849 364

Nom

(en entier) : CHIMAY MALGRE TOUT

(en abrégé) :

Forme légale : SOCIETE ANONYME

Adresse complète du siège : CHAUSSEE DE WATERLOO 1151 - 1180 BRUXELLES

Objet de l'acte : NOMINATIONS D'ADMINISTRATEURS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 29 novembre 2019

- Madame Jeanne Bautier, domiciliée Goodge Place 26 à W1T 4SR Londres (Royaume-Uni)
- Baron Cédric Frère, domicilié Rue de la Blanche Borne (LOV) 16 à 6280 Gerpinnes
- Prince Jean de Riquet de Caraman - Chimay, domicilié Rue du Château 18 à 6460 Chimay

sont nommés en qualité d'administrateur à dater de ce jour.

Les mandats d'administrateurs de Madame Jeanne Bautier, Baron Cédric Frère et Prince Jean de Caraman - Chimay viendront à expiration lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les Comptes Annuels au 31 décembre 2023.

Les mandats d'administrateurs de Madame Jeanne Bautier, Baron Cédric Frère et Prince Jean de Caraman - Chimay seront exercés à titre gratuit.

L'assemblée déclare en outre constituer pour mandataire spécial de la société, la société RSM InterFiduciaire SCRL, dont le siège social est situé chaussée de Waterloo 1151 à 1180 Uccle (BE 0442.616.443) représentée par Jacques Drèze, ou un de ses administrateurs, à l'effet d'effectuer toutes démarches et formalités qui s'avèreraient nécessaires du chef des résolutions prises, auprès de toutes administrations privées ou publiques et notamment auprès de la banque carrefour des entreprises. Le mandataire désigné pourra, au nom de la société, faire toutes les démarches et signer toutes les formalités en vue de la publication au Moniteur belge.

Extrait certifié conforme,

RSM InterFiduciaire SCRL
représentée par
Jacques Drèze
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).